

Darwin KAMBALE ISEMUGHOLE

DELIMITATION MARITIME ENTRE LA RD CONGO ET L'ANGOLA

Le droit international maritime dont le développement a été commandé par une démultiplication phénoménale des enjeux de la mer constitue le principe régulateur des prétentions croisées des Etats en mer. Néanmoins, pour garantir l'équité des solutions juridiques ou politiques afférentes aux contentieux de délimitation et de démarcation des frontières, il importe qu'il y ait une parfaite adéquation entre le choix parmi la kyrielle des modes de règlement des différends prévus par le droit international et le contexte tant politique, économique, géographique qu'historique de chaque cas d'espèce. Le règlement diplomatique qu'éprouvent les protagonistes du différend de délimitation maritime entre la RDC et l'Angola sur la côte Atlantique ne peut nullement présager d'une solution équitable garantissant des droits légitimes d'extension en mer d'un Etat côtier géographiquement désavantagé comme la RD Congo. Cet ouvrage est un plaidoyer pour un règlement judiciaire de ce différend de délimitation maritime devant la Cour pénale internationale de justice.



Master 1 en droit, option droit public de l'Université Catholique du Congo, Darwin KAMBALE ISEMUGHOLE est actuellement doctorant (Université de Kinshasa) et Avocat au Barreau de Kinshasa/Matete.

Illustration de couverture : © poechri - Thinkstocks

ISBN : 978-2-343-10567-3

23,50 €



DELIMITATION MARITIME ENTRE LA RD CONGO ET L'ANGOLA Darwin KAMBALE ISEMUGHOLE

Darwin KAMBALE ISEMUGHOLE

DÉLIMITATION MARITIME ENTRE LA RD CONGO ET L'ANGOLA

**Quelle solution juridique,
politique et économique ?**

*Préface de Léon KENGO WA DONDO
Postface de Jean-Désiré INGANGE WA INGAGNE*



L'Harmattan
RD Congo